



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

change

Question écrite n° 75589

Texte de la question

Mme Marie-Thérèse Boisseau attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les inquiétudes exprimées par des représentants de salariés de la Banque de France de Bretagne en matière d'échange de monnaies. En effet, jusqu'à maintenant, des chefs d'entreprises disposant de marchés exports, des responsables d'établissements scolaires pour les voyages d'études à l'étranger des touristes ainsi que la Marine nationale venaient s'approvisionner en devises étrangères auprès de la Banque de France. Et, les demandes de change en dollar et en livre Sterling pouvaient représenter, selon l'implantation des succursales, entre 60 et 80 % des échanges. En conséquence, la suspension de toutes les activités de change en raison du passage à l'euro fait craindre aux représentants de salariés la remise en question de la qualité du service rendu aux personnes par un établissement public. Aussi, lui demande-t-elle de bien vouloir lui indiquer comment il entend assurer les prestations d'échanges de monnaies « out » si le secteur public vient à faire défaut dans la mesure où les banques traditionnelles ont déjà délaissé cette activité.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Thérèse Boisseau](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (6^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75589

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 avril 2002, page 2065